

L'ACTU DU PROJET RSO

LE PILIER N°3 - LES CONDITIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL

Le troisième pilier de la RSO est celui des conditions et des relations de travail. Ce principe s'intéresse aux ressources humaines de l'association et aux préoccupations sociales, afin de garantir aux collaborateurs un cadre de travail sain et un bien-être au travail.

Cela inclut basiquement le fait de respecter le droit du travail, ou encore la convention collective.

Dans ce cadre, les structures ont également un devoir de vigilance quant à l'employabilité des collaborateurs ou encore la santé et la sécurité au travail.



LE CHOIX DES ENJEUX

Le comité a décidé d'axer son travail autour des 5 enjeux majeurs présentés ci-dessous. Ils vont servir de ligne directrice au prochain projet associatif pour la mandature 2024-2028.

1. Lutte contre les incivilités
2. Développement et valorisation du bénévolat
3. L'éducation et la sensibilisation
4. Transparence de la gouvernance
5. Développement économique local et des partenariats responsables



ET APRÈS ?

Maintenant que les enjeux prioritaires sont validés, le travail de projection débute :

1. Pour chaque enjeu, nous allons définir les objectifs visés (la vision idéale de ce que nous souhaiterions atteindre)
2. Écrire le plan d'action qui permettra d'atteindre ces objectifs
3. Construire des indicateurs qui évalueront la réussite de chaque action par rapport aux objectifs définis
4. Mettre en place l'action
5. Évaluer l'action
6. Ajuster l'action
7. Pérenniser l'action

ZOOM SUR LA LIGUE NOUVELLE AQUITAINE BASKETBALL

La ligue Nouvelle Aquitaine Basketball s'est lancée depuis quelques années dans la RSO. C'est aujourd'hui la seule structure française dans le secteur du Basketball à être labellisée pour leurs engagements (Label Lucie 26000).

N'hésitez pas à jeter un œil à leur site internet pour voir quelles peuvent être les mises en application d'un projet RSO : [SITE INTERNET](#)

Plus d'informations sur le Label Lucie : [SITE](#)

